



Edito:

Conscient du rôle prépondérant que jouent les élections dans le processus de développement et de la démocratisation de toute société, le portail de la société civile Maghreb/Machrek E-Joussour a assuré un suivi pour les différentes élections qu'a connues la région M.M. Ainsi, des dossiers, rapports et points de vues ont été publiés sur les pages du portail. Ils ont porté principalement sur les communales et commissions syndicales paritaires au Maroc, les législatives au Liban et les présidentielles en Algérie et en Iran.

Au milieu de ces événements de grande importance, et qui influenceront indubitablement sur le devenir de la région et l'avenir de leurs populations, la voix de la société civile s'élève pour observer, accompagner et préserver les acquis démocratiques dans chacun des pays où se déroulent les élections.

Contrairement aux communales marocaines et présidentielles en Iran, les observateurs ont affirmé que les législatives au Liban se sont déroulées dans des conditions favorables et objectives. Il s'agit d'une expérience qui participera sans doute à la maturité et l'ancrage de la démocratie dans la politique et la société libanaise.

En Iran, dès l'annonce des résultats, des milliers de protestataires ont manifesté leur dénonciation via des grandes manifestations. Ce sont, en majorité, les supporters du candidat Mir Mussavi qui ont dénoncé les résultats offrant une large victoire à l'actuel président Ahmadi Najad.

...(suite [P 05](#))

[Pour adhérer au portail](#)

Dossier : Élections

Maroc:

- L'Observation des Communales 2009: le Collectif Associatif rend sa copie. [P 02-03-04](#)
- Élections des commissions paritaires, résultats, réactions syndicales et perspectives [P 05](#)

Iran

« L'Iran, ruptures et continuités » Par VIJAY PRASHAD. [P 06-07](#)

Liban

Un fragile équilibre, Par_Fadi Hammoud [P 09](#)

Mauritanie

Abdel Aziz a remporté les élections, l'opposition proteste [P 5](#)

Campagnes

Les femmes Soulaliyates revendiquent leurs droits aux terres collectives

Sommet de l'ONU sur le climat: Appel de Copenhague 2009

Nous sommes le Honduras et nous sommes en résistance! [P08](#)

Droits humains

Algérie

La FEMED exhorte les autorités au dialogue sur les disparitions forcées ! [P 08](#)

Tunisie

Lettre aux familles des prisonniers du bassin minier de Gafsa [P 07](#)

Agenda

20 Juin, Journée Mondiale du Réfugié [P03](#)

17 Juin, Journée Mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse [P03](#)

Journée mondiale de l'enfance: Ils sont près de 1,5 million à travailler au noir en Algérie [P07](#)



Les communales 2009, quelles évaluations pour quelles perspectives ?

Après l'annonce des résultats des communales marocaines 2009, plusieurs ONG, réseaux associatifs et organisations gouvernementales ont présenté leurs rapports d'observation. Parmi ces rapports phares, on trouve celui du Collectif Associatif pour l'Observation des Élections. Un rapport qui a été présenté le 17 Juin dernier par M.Lahbib KAMAL, membre du Collectif, lors d'une conférence de presse à Casablanca. Retour sur le contenu de cette observation associative ainsi que sur celle de l'Association Démocratique des Femmes du Maroc et l'Association Marocaine des Déficiants Moteurs. <http://www.e-joussour.net/fr/node/2733>

Le Mercredi 17 Juin 2009, quatre jours après l'annonce des résultats des élections communales du 12 juin 2009, trois institutions de la société civile marocaine, à savoir le Collectif Associatif pour l'Observation des Elections, le Mouvement pour le Tiers des sièges élus aux femmes vers la parité et l'Association Marocaine des Déficiants Moteurs ont tenu une conférence de presse pour présenter leurs rapports préliminaires sur le déroulement de ces élections. Ce décryptage revient sur les points et observations centraux de ces rapports. Une manière d'éclaircir la vision sur un événement qui marquera le quotidien de tout un peuple durant, au moins, les six prochaines années.

Il est à signaler que le législateur marocain ne prévoit pas l'observation des élections par des représentants de la société civile, mais autorise seulement aux représentants des partis politiques d'être présent aux bureaux de vote pendant le déroulement de l'opération de vote ainsi que lors du dépouillement des bulletins. Pourtant, la réforme de la loi relative à la charte communale marocaine, ratifiée en 2009, insiste sur le rôle prépondérant de la société civile dans le contrôle et la participation à la gestion de la chose publique. Et cela en assistant, en qualité d'observateur au conseil communal et conseils de la ville. Or, malgré cette interdiction, et avec l'intervention auprès du ministère de l'intérieur et

du Conseil Consultatif des Droits de l'Homme, qui est une institution nationale de défense et de protection des droits humains, des centaines d'observateurs appartenants à plusieurs ONGs et réseaux associatifs ont pu intégrer les bureaux de votes et établir leurs rapports sur le déroulement des élections où sont formulées leurs observations. Ils enregistré de multiples failles et transgressions de

« Le rapport a relevé plusieurs irrégularités: l'usage d'argent, l'exploitation des Biens publics à des fins de la campagne électorale, des cas de violence physique plus ou moins graves, l'exploitation des enfants dans ces campagnes »

la loi. Il s'agit des irrégularités enregistrées sur le comportement de l'administration aux niveaux locaux ainsi que par plusieurs candidats et leurs supporters. Ces candidats, appartiennent en majorité à des partis soupçonnés d'être créés par l'Etat afin de « ravager » les votes des citoyens pendant les élections, comme le constate plusieurs analystes. Et cela en ayant recours à la corruption, l'achat des voix et d'autres pratiques sales et irresponsables.

Les communales 2009 vues par le Collectif Associatif pour l'Observation des élections :

Ce réseau d'associations, constitué légalement en 2009, a déjà réalisé deux rapports déterminants pour les deux échéances législatives 2002 et

2007. Aujourd'hui, il s'agit de sa première expérience en matière de l'observation des élections communales. Il s'agit d'un réseau associatif composé d'au moins 150 associations et ONGs, ce qui lui permet de procéder à une grande mobilisation d'observateurs au niveau national. Il a eu recours à environ 664 observateurs (en majorité des jeunes associatifs formés en matière d'observation électorale). Ils étaient

des conseils communaux de la période 2003- 2009 ont présenté des services aux citoyens et ont entamé des projets communaux pour des fins électoraux. Ce rapport revient sur le phénomène de la transhumance politique qui a marqué cette phase électorale et recommande de meubler les failles juridiques qui existent à ce niveau afin de renforcer la crédibilité des élections et de la politique en général. Dans son analyse sur le déroulement de la campagne électorale, le Collectif Associatif pour l'Observation des Elections a relevé plusieurs irrégularités et heurts qui se sont produits lors de cette

phase importante dans toute échéance électorale, entre autres on cite : - l'usage d'argent. - l'exploitation des Biens publics à des fins de la campagne électorale. - des cas de violence physique plus ou moins graves. - l'exploitation des enfants dans ces campagnes. Et concernant les médias, le Collectif indique que l'accès aux médias publics a été refusé aux partis appelant au boycott et à la non-participation. Les autorités ont refusé également l'organisation de rassemblements par ces partis. (... suite, page suivante)

répartis sur 16 régions marocaines et encadrés par 40 acteurs associatifs, tous ont accumulé de l'expérience dans ce domaine. Une grande partie de ces observateurs ont trouvé des difficultés pour rentrer aux bureaux de vote et assister aux différentes opérations du scrutin, et cela à cause de l'absence de coordination entre les présidents des bureaux de vote et les représentants du ministère de l'intérieur. Ces derniers, lors des formations données aux membres des bureaux de vote n'ont pas signalé la possibilité des visites d'observateurs associatifs. La période de la pré-campagne électorale, observe le rapport, était caractérisée par le financement des fêtes et festins de la part de plusieurs candidats. Quelques candidats membres

Et concernant les médias, le Collectif indique que l'accès aux médias publics a été refusé aux partis appelant au boycott et à la non-participation. Les autorités ont refusé également l'organisation de rassemblements par ces partis.

(... suite, page suivante)



Juin-Juillet 2009, la revue électronique N°01 du Portail E-Joussour WWW.E-JOUSSOUR.NET

(... suite de la page précédente)

Les irrégularités ont continué jusqu'au jour du scrutin. Le rapport affirme que plusieurs défaillances se sont produites, à commencer par la distribution des cartes des électeurs par des intermédiaires dont des agents et des fonctionnaires de l'administration territoriale, et cela en contradiction avec les dispositions légales. Il ajoute que les campagnes électorales se sont poursuivies au sein de certains bureaux de vote, et cela à travers le port des T-shirts, portant les sigles, devises et symboles des partis politiques et des candidats, par les observateurs partisans.

Ledit rapport démontre que les lieux de scrutins n'ont pas pris en compte le droit des personnes handicapées au vote. Ces dernières ont rencontré plusieurs difficultés lors de leur accès aux centres de vote qui, en majorité, ne dispose pas d'accès pour cette partie qui constitue environ de 5,12% de la population.

M. Lahbib KAMAL, secrétaire général du Forum des Alternatives Maroc et présentateur du rapport au nom du Collectif Associatif pour l'Observation des Elections, a indiqué que des moyens de transports public ont été mis à la disposition

de plusieurs électeurs par des candidats. Il a ajouté que les campagnes électorales « se sont poursuivies le jour de scrutin en proximité des bureaux de vote et devant les yeux des autorités locales ». Derechef, des pressions, par l'argent, les menaces et la violence, ont été exercées sur les électeurs, le jour même du scrutin. Cela a conduit l'intervenant à conclure que la neutralité passive des autorités face aux infractions de la loi électorale était flagrante, et cela ne peut que « pousser à admettre la responsabilité de l'Etat ». Le rapport conclut que l'honnêteté des élections a été « compromise par les pressions exercées sur de larges secteurs de l'électorat » et cela par l'usage « illicite » de l'argent par une grande partie des candidats. Il recommande une réforme profonde de la justice afin de mettre un terme à l'impunité des agents et fonctionnaires de l'administration territoriale auteurs des délits, et l'impunité de la corruption en général. Il ajoute qu'il est nécessaire aujourd'hui de réhabiliter le champ partisan à travers la démocratisation des partis politiques et l'adoption de critères transparents lors des choix des candidats.

Comment évaluer la participation du genre social aux

communales 2009 à travers la presse et les médias de mass ?

Dans son rapport portant sur le suivi médiatique de la participation des femmes aux communales 2009, l'Association Démocratique des Femmes du Maroc et dans le cadre du Mouvement des femmes pour le tiers des sièges élus vers la parité, a indiqué que l'évaluation des données et informations publiées sur les différents journaux et magazines marocains affirme que la vision positive envers la femme est en évolution apparente et cela Contrairement à la vision négative qui a reculé en comparaison avec les législatives de 2007. Or, ce rapport constate que les médias étaient généralement neutres par rapport à la question du genre social. Et cela signifie qu'ils ont traité les femmes qui ont présenté leurs candidatures comme le reste des candidats, sans qu'il y ait un encouragement pour ces femmes qui ont défié le caractère encore traditionnel d'une société masculine dans sa grande partie.

Ce rapport, présenté par M. Idriss Kssouri (consultant et spécialiste en matière d'analyse du contenu) et Mme Khadija Rabbah, membre de l'ADFM, a remarqué que la presse partisane, en particulier francophone, a re-

visé les candidatures féminines, malgré quelques points et formules péjoratives qui ont pu surgir dans quelques articles. Parmi les recommandations phares de ce rapport, on cite la mise en place d'un observatoire national du Genre social et des moyens de communication et d'information. Une institution qui devrait augmenter le nombre des émissions relatives à la femme et diversifier son contenu afin d'abolir l'image stéréotypée qui pèse sur la culture marocaine et qui porte atteinte au genre social.

Le troisième rapport, présenté par l'Association Marocaine des Déficiants Moteurs, revient sur les difficultés d'accès des personnes en situation d'handicap à cette catégorie sociale qui dépasse les 1 53 000 personnes sont quasi-inexistants, ce qui porte atteinte au droit de vote de ces citoyens.

En clôture de cette conférence de presse, les présentateurs des rapports ont indiqué que l'évaluation finale ne sera communiquée que dans les deux semaines prochaines, le temps d'analyser et dépouiller les grilles d'observations qui comportent davantage d'informations provenant d'un grand nombre de bureau de vote.

20 Juin, Journée Mondiale du Réfugié



La convention relative au statut des réfugiés a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 28 juillet 1951 et entrée en vigueur le 22 avril 1954. 137 pays ont ratifié cette convention. Cependant, dans la région du Moyen Orient et l'Afrique du Nord, six pays seulement l'ont ratifiée. Il s'agit du Maroc en 1956, la Tunisie en 1957, l'Algérie en 1963, le Yémen en 1980, l'Égypte en 1981 et la Mauritanie en 1987.

À l'occasion de la journée Mondiale du Réfugié, le Rassemblement de Tous les Réfugiés au Maroc a organisé un Sit-in pacifique de plusieurs jours devant les locaux du Haut Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies à Rabat. Un Sit-in qui a fini par une intervention musclée des forces de l'ordre publique.

17 juin : Journée Mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse



Cette date marque l'anniversaire de l'adoption par l'ONU de la convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD) en 1992, suite à une recommandation du Sommet Planète Terre de Rio.

Cette journée a pour but de sensibiliser la communauté internationale sur les dangers de la désertification et de la sécheresse dans le monde.



Elections des commissions paritaires, résultats, réactions syndicales et perspectives

Entre le 14 et 19 Mai 2009, se sont déroulées les élections des commissions paritaires des différents secteurs ministériels de la fonction publique au niveau national et régional. Selon la loi (le Dahir du 24 Février 1958, considéré comme la loi principale qui organise la fonction publique), les commissions paritaires se composent d'un nombre égal des représentants administratifs (nommés par un décret du premier ministre) et représentants des fonctionnaires. Elles se composent également d'un nombre qui ne doit pas dépasser les Milles membres officiels et leurs délégués. Les commissions paritaires sont élues pour une durée de six ans.

Il est à signaler que les élections des commissions paritaires désignent les centrales syndicales les plus représentatives. Se sont ces syndicats qui négocient avec le gouvernement. Ils représentent les fonctionnaires, salariés et travailleurs en général dans le dialogue social.

Le rôle de ces commissions, comme prévu par la loi, est celui de présenter des propositions par rapport à des questions telles que la titularisation des fonctionnaires stagiaires et temporaires, la promotion par ancienneté, sanctions professionnelles, démission au cas du refus de l'administration... Depuis que les résultats ont commencé à paraître, les syndicats qui ont obtenu de bons scores dans un corps de métier se sont dépêchés pour le mentionner dans leurs communiqués de presse publiés dans la presse et sur internet. Parmi les secteurs importants de la fonction publique on trouve l'Education et l'Enseignement. Le syndicat National de l'enseignement appartenant à la

Confédération Démocratique du Travail (CDT) est arrivé premier dans ce secteur avec un total de 121 sièges sur 500, ce qui lui donne le pourcentage de 24,20. Il est suivi du Syndicat National de l'enseignement appartenant à la Fédération Démocratique de Travail (FDT) avec 95 sièges, soit 19%. En troisième place on trouve la Ligue Nationale des Fonctionnaires de l'Enseignement (89 siège), suivie du syndicat de l'enseignement

« Les syndicats sont appelés à mobiliser et encadrer les forces de travail pour défendre les intérêts des classes moyennes et défavorisées »

appartenant à l'Union Générale des Travailleurs du Maroc (UGTM) avec 75 sièges. Le secteur de l'enseignement tire son importance du fait de sa valeur historique puisqu'il s'agit des premiers secteurs qui ont été encadrés par les centrales syndicales. De plus, la plupart des leaders syndicaux sont des enseignants. Ainsi, on remarque que les résultats dans les autres secteurs étaient divers et n'ont pas enregistré la domination totale d'une centrale syndicale. Dans le secteur de l'agriculture par exemple, c'est l'Union Marocaine du Travail qui a remporté 164 sièges, soit 58%, contre 54 sièges pour la CDT en deuxième position devant l'UGTM (40sièges), l'Union Nationale des Travailleurs Marocains (UNTM, avec 20 sièges). Alors que dans le secteur de la santé, c'est la CDT qui est venue en tête avec 146 sièges, sur 500. Pour sa part, la FDT est classée première dans le secteur de la justice. Elle s'est accaparée de

70% du total des sièges. Néanmoins, se sont les Sans Appartenance Politique (SAP) qui sont venus en première position avec 1 913 (26,69%), suivis de la CDT avec 1 494 sièges (20,84 sièges) et en troisième position on trouve la FDT avec 1 240 sièges (17,30%).

Si les résultats des élections des délégués des administrations publiques et des collectivités locales au sein des commissions administratives pari-

de ces élections, les réactions des centrales syndicales ne se sont pas tardées à se proclamer. Dans son communiqué du 29 Mai 2009, le bureau exécutif de la CDT a dénoncé les résultats qui sont « restés encadrés chez l'appareil gouvernemental pour une durée dépassant les 10 jours ». Ce même communiqué indique que le comité national chargé de l'observation de déroulement des opérations de votes n'a pas été opération-

nal, ce qui a influé négativement sur la transparence de cet événement. De son côté, le communiqué de presse de la FDT a critiqué les résultats de ces élections, surtout dans quelques régions telles que Settat et Béni Mellal. Pourtant, cette centrale syndicale a considéré les

résultats, en gros, comme une victoire.

Pour l'ODT, il s'agit des élections « frauduleuses et fabriquées » selon le secrétaire général Ali LOTFI.

Il est à signaler que 30 213 femmes ont été élues, soit 21,62% du total des sièges. En 2003, le pourcentage ne dépassait pas les 18%.

Certes, les élections des commissions paritaires représentent un événement important dans le processus démocratique en général, et dans la vie institutionnelle et syndicale en particulier. Les syndicats sont appelés, devant la dégradation des conditions de vie de toute une large classe des travailleurs, la cherté de la vie et la crise socioéconomique que connaît le Maroc, à mobiliser et encadrer les forces de travail pour défendre les intérêts des classes moyennes et défavorisées.

E-Joussour

Après la proclamation officielle des résultats préliminaires

**L'Iran, ruptures et continuités, Par VIJAY PRASHAD***

Qui peut aujourd'hui affirmer banalement que l'Iran est « autoritaire » ? Les robustes manifestations de rues, les dissensions au sein du Parlement et même, au sein du cercle restreint des éminences grises (Conseil des gardiens et autres instances plus ou moins obscures) démontrent la vitalité des forces sociales, et également, le fait que le régime n'est plus en mesure de les contenir. En réalité, l'État iranien est incapable de totalement absorber les forces énergiques qui émanent de la société. Au bout de la ligne, il doit composer avec ces forces (ce que démontre l'acceptation par le Président Mahmoud Ahmadijad d'une enquête judiciaire sur la mort de Neha Agha-Soltan). Il faut donc enterrer les comparaisons ridicules entre l'Iran et l'Allemagne nazie, comme on l'entend aux États-Unis et en Israël ou parmi les cercles néoconservateurs partout dans le monde.

Un pays divisé en deux

Bref, l'Iran est une société divisée, aux prises avec des forces sociales enracinées et en lutte les unes contre les autres. Et puisque les camps en présence sont plus ou moins de force égale, cela exclut une situation où une minorité se laisse réprimer sans réagir. Il faut certes demander à l'État iranien qu'il cesse d'utiliser la force contre les manifestants. Et aussi pour qu'un véritable dialogue politique s'instaure de façon à ce qu'un compromis soit trouvé sur le résultat des élections et sur ce qui a sans doute été une fraude. Mais cela n'a rien à voir avec les points de vue extrémistes qui demandent la fin du régime islamique, qu'on entend par ailleurs très rarement en Iran même.

Une histoire de révoltes

La tradition démocratique en Iran date de la fin du 19^{ème} siècle. En 1905, une alliance regroupant les classes sociales urbaines, le clergé et les travailleurs du pétrole (dans le nord du pays) organise un soulèvement contre la dynastie Quajar. Inspirée par la révolution russe, cette insurrection réussit finalement à imposer



Des manifestations géantes ont traversé l'ensemble des grandes villes iraniennes. Les populations se sont divisées en deux grandes parties. Celles qui sont pour les résultats du vote et celles qui sont contre. Source de l'image: <http://www.lenouvelliste.ch/fr>

au Shah (roi) Mozaffar ad-Din une constitution. Entre temps, les insurgés mettent en place une assemblée populaire, le majli. Parallèlement, des comités (anjomans), sorte de soviets locaux, sont organisés par les ouvriers. Plus tard, le parlement (majli) élargit les droits pour les femmes en leur ouvrant l'éducation supérieure. Cela peut aller plus loin, mais les grandes puissances de l'époque, la Grande-Bretagne et la Russie tsariste s'entendent pour mettre fin aux « troubles » en envoyant la soldatesque écraser les paysans et les ouvriers armés (fédayins) alors commandés par un leader charismatique, Mirza Kuchak Khan, qui plus tard (1921) mettra en place une éphémère « république soviétique dans la région de Gilan.

L'Iran du Shah
Après l'intervention britannique, une nouvelle dynastie apparaît sous la gouverne d'un officier cosaque, Reza Khan, dynastie qui dure jusqu'en 1979. Reza Khan veut « moderniser » l'Iran avec l'aide des puissances, notamment en établissant une armée « moderne », laquelle draine

des. Sur le plan politique toutefois, les forces nationalistes relèvent la tête sous l'égide du Front national de Mohammad Mosaddeq, qui réclame la nationalisation des entreprises pétrolières et la réforme agraire. Alors qu'il s'attaque aux privilèges de l'élite et de l'armée, un coup d'état fomenté par la CIA le renverse. Conforté dans sa position, le Shah tente de consolider son régime en effectuant un tournant autoritaire. En 1957, il crée la SAVAK, une redoutable police politique qui pratique la terreur à une grande échelle, appuyée « techniquement » si on peut dire par les services secrets américains et israéliens. Avec l'aide occidentale et les revenus pétroliers, le Shah embarque son pays dans une soit disant entreprise de modernisation. Une réforme agraire dite « blanche » confronte les paysans et également le clergé qui, sous l'influence de l'ayatollah Khomeiny passe à l'opposition. En partie cette opposition cléricale est provoquée par les lois imposées par le Shah concernant la famille et le droit de vote pour les femmes, ce qui permet au roi de se présenter comme un réformiste. En réalité toutefois, la situation des classes populaires ne cesse de s'aggraver, transformant les réformes du Shah en mesures au mieux inutiles.

R é v o l u t i o n s :
En 1977, les résistances se multiplient à nouveau dans le sillon des difficultés économiques. Les étudiants sortent dans les rues massivement. En septembre 1978, le Shah invite les chefs de l'armée à faire partie du gouvernement. La fronde continue et s'étend aux travailleurs du pétrole et aux multitudes urbaines. L'armée et la SAVAK tirent dans la foule, il y a plus de 20 000 morts (... suite, page suivante)

En 1977, les résistances se multiplient à nouveau dans le sillon des difficultés économiques. Les étudiants sortent dans les rues massivement. En septembre 1978, le Shah invite les chefs de l'armée à faire partie du gouvernement. La fronde continue et s'étend aux travailleurs du pétrole et aux multitudes urbaines. L'armée et la SAVAK tirent dans la foule, il y a plus de 20 000 morts (... suite, page suivante)



L'Iran, ruptures et continuités, Par VIJAY PRASHAD – Universitaire au Trinity College à Hartford

(...suite de la page précédente)

La révolution entraîne encore une fois une vaste alliance sociale qui se définit d'abord comme nationaliste et peu comme religieuse. Une fois le Shah renversé, Khomeiny et son groupe prennent le contrôle de la dynamique et créent la République islamique. La gauche est prise de court, puis réprimée, notamment par un jeune cadre khomeyniste dénommé Ahmadinejad, qui s'acharne contre le Parti communiste et d'autres organisations comme les Mojahedin-e Khalq. Khomeiny affirme, « notre ennemi n'est pas seulement le Shah, mais quiconque se sépare de l'Islam au nom de la démocratie et de la république ».

« Réformateurs » et « Conservateurs »

Mais ce sont précisément ces traditions de démocratie et de républicanisme qui ré émergent en 1979, y compris au sein des élites cléricales, d'où les scissions entre « réformateurs » et « conservateurs », constantes dans l'histoire de l'Iran, et qui ont un fondement dans les classes sociales. En effet, les mollahs « millionnaires » sont ceux qui gèrent le pays, comme Ali Rafsanjani, ex-président et aujourd'hui président du Conseil des experts, et qu'on présente comme un « réformateur ». Sa famille compte parmi les plus riches en Iran. Un de ses frères est propriétaire de la plus grande mine de cuivre du pays. Un autre est le PDG de la télévision d'État. Ses fils et cousins dominent l'agro business, le pétrole et la construction. Rafsanjani

parle au nom de ceux qui habitent le nord de Téhéran, notamment le quartier de Elahiyeh (Shemiran), et dont on aperçoit les voitures rutilantes défilant sur l'avenue Fereshteh. Pour ce groupe, la liberté ne signifie pas surtout la fin des rituels sociaux des conservateurs, mais surtout, la privatisation de l'économie. Mais les réformistes comptent aussi d'autres composantes qui combattent, dans une perspective de gauche, sur la question des droits humains, ceux des femmes et des travailleurs en particulier, ainsi que la liberté de parole. On voit donc que le label de « réformateur » inclut une alliance plutôt étrange, entre ceux qui veulent la liberté par hédonisme et ceux qui la veulent pour mettre fin à l'autocratie, comme les cheffes de file féministes (Mehrangiz Kar, Shirin Ebadi), des journalistes (Akbar Ganji), et des organisateurs syndicaux (Mansour Osanlou du syndicat des travailleurs de Téhéran et Mahoud Salehi du syndicat des boulangeries). Bref les réformateurs se retrouvent dans la lutte pour les droits, mais ne s'entendent pas sur un agenda économique.

Avantage Ahmadinejad

Durant la campagne électorale de 2005, Ahmadinejad va chercher l'appui des pauvres urbains et des travailleurs ruraux. Il leur promet de distribuer des actions dans le cadre d'un fonds pour la justice, réparti également entre les 4,6 millions de pauvres. La croissance des inégalités économiques, l'impact des sacrifices imposés pendant

la guerre Irak-Iran des années 1980 et la faiblesse des alternatives de gauche expliquent pourquoi les pauvres vont vers Ahmadinejad, apprécié pour sa pitié et son antipathie à l'endroit des nouveaux riches. Ce qui l'avantage parmi les classes populaires qui habitent les bidonvilles (44% de la population urbaine). Les orientations de Ahmadinejad sont idiosyncratiques, portées en partie par la montée du prix du pétrole, catalysées aussi par son anti-américanisme. Évidemment, Washington sous l'administration Bush est un « allié » naturel pour Ahmadinejad qui peut facilement porter le blâme contre le « grand Satan ». Depuis quelques temps cependant, l'étoile de Ahmadinejad pâlit. La chute du prix du pétrole, l'élection d'Obama et les taux d'inflation élevés entament la confiance que la population a en Ahmadinejad, même si une grande partie continue de l'appuyer. Cette situation encourage les réformateurs qui veulent l'empêcher de continuer au pouvoir. Bref, que la fraude électorale ait été massive ou qu'elle ait été mitigée, les contradictions de la société iranienne ne peuvent que de se développer. Étrangement, la gauche se retrouve des deux côtés de la frontière qui sépare les réformateurs des conservateurs

* Vijay Prashad enseigne au Trinity College à Hartford. Son livre **The Darker Nations: A People's History of the Third World**, sera publié en français par Écosociété à l'automne 2009

Journée mondiale de l'enfance: Ils sont près de 1,5 million à travailler au noir en Algérie

Selon les données fournies par la Fondation nationale pour la promotion de la santé et la recherche (Forem), il y a environ 1,3 million d'enfants qui sont exploités dans le marché parallèle du travail. Quelque 300 000 exercent dans le commerce. L'étude de la Forem a montré que plus de la moitié des enfants (53%) travaillent pour aider financièrement leurs familles et trois quarts (75%) d'entre eux affirment avoir toujours donné l'argent à leurs parents. Près de 60% des enfants ont bien arrêté l'école au primaire, la moitié d'entre eux soulignent avoir quitté les bancs de l'école de leur plein gré.

<http://www.e-joussour.net/fr/node/2673>

Lettre aux familles des prisonniers du bassin minier de Gafsa

C'est au nom des différentes composantes du collectif français Maghreb solidarité que je m'adresse à vous. Nous savons ce que vous endurez depuis l'incarcération de vos proches et dans quel état d'angoisse vous vivez, du fait de leur état de santé dégradé à cause du manque d'hygiène, de soins, de la surpopulation, et du fait d'attentes déçues d'une libération éventuelle à différentes occasions. Beaucoup d'entre vous souffrent d'une absence de ressources, quand votre famille était à la charge de votre parent emprisonné, quand il vous faut dépenser des sommes importantes en transports pour les visites ou en médicaments. Nous avons été informés de vos récentes actions de protestation et de leur répression inadmissible. Sachez que nous poursuivons nos efforts de notre côté en vue de la libération de vos proches : interventions à tous les niveaux, article de presse, actions médiatiques, collecte de fonds, etc. Des sanctions aussi imméritées ne peuvent que susciter une protestation durable et des actions continues jusqu'à obtenir la libération et la réintégration dans leur travail de tous les prisonniers du bassin minier de Gafsa. Nous vous exprimons notre solidarité indéfectible et notre soutien fraternel dans cette terrible épreuve que vous et vos proches traversez.

Pour le Collectif de solidarité avec les luttes sociales au Maghreb à Paris.



Liban : un fragile équilibre

Par Fadi Hammoud

Les élections législatives libanaises se sont soldées par un double échec de l'opposition et de la coalition gouvernementale. Les résultats du scrutin du 7 juin ont reconduit un parlement dans lequel l'équilibre des forces demeure inchangé.

L'opposition dirigée par le mouvement chiite Hezbollah, le mouvement Amal à majorité chiite du président du parlement Nabih Berri et le Courant patriotique libre à majorité chrétienne du général Michel Aoun détient toujours 57 sièges du parlement (sur 128). La Coalition du 14 mars, qui est au pouvoir, conserve 71 sièges. Cette coalition est formée du mouvement Al-Moustaqbal à majorité sunnite dirigé par Saad Hariri, fils du défunt premier ministre Rafic Hariri, du Parti socialiste progressiste majoritairement druze de Walid Joumblatt, ainsi que du Parti phalangiste de Amin Gemayyel et des Forces libanaises de Samir Geagea, deux formations majoritairement constituées de chrétiens. Mais en ce qui concerne le nombre des voix, l'opposition l'a emporté avec 54,5 % des votes contre 45,5 % pour la Coalition du 14 mars. Ceci rend la défaite un peu moins amère pour l'opposition, que tous les sondages donnaient victorieuse avant le scrutin. Cette distorsion entre les sièges et le vote s'explique par la loi électorale et le découpage des différentes circonscriptions qui font que la majorité des électeurs ne peuvent pas obtenir une majorité concordante de sièges parlementaires.

De plus, des questions « techniques » permettent d'expliquer cette aberration électorale : des fraudes dans certaines circonscriptions sunnites do-

minées par le mouvement Al-Moustaqbal ; l'achat de votes ; et le recours massif à l'argent pour s'assurer l'appui d'électeurs (dans le magazine américain Newsweek, un haut responsable saoudien a anonymement affirmé que son pays a dépensé 750 millions de dollars américains pour appuyer la coalition au pouvoir). Ces dépenses ont permis à la Coalition du 14 mars de payer les frais exorbitants pour des dizaines de milliers d'émigrants libanais qui ont voté pour leurs listes dans les circonscriptions menacées par l'opposition.

Des enjeux régionaux

Les acteurs régionaux et internationaux, tels les États-Unis, Israël, l'Arabie saoudite, l'Égypte, l'Iran et la Syrie, ont joué un rôle important dans les résultats. Ces pays n'ont pas caché l'importance des élections libanaises pour l'équilibre des forces au Proche-Orient entre les États-Unis et ses alliés arabes (Arabie saoudite, Égypte) et l'axe Syrie-Iran.

Chaque camp espérait pouvoir améliorer ses positions avant d'éventuelles négociations, comme l'a mentionné le vice-président américain Joe Biden durant sa visite à Beyrouth, une dizaine de jours avant les élections. M. Biden avait alors exhorté la Coalition du 14 mars à gagner les élections parce que cela permettrait de renforcer la position américaine « dans les négociations à venir avec la Syrie ». De ce point de vue, la majorité parlementaire obtenue par la Coalition du 14 mars est certes la bienvenue, mais elle reste insuffisante pour permettre à cette coalition de gouverner seule le pays, et donc de dicter ses conditions sur les orientations politiques du Liban sans tenir compte de l'avis des États-Unis et des intérêts de

l'opposition. Car depuis l'assassinat de Rafic Hariri le 14 février 2005, le Liban est divisé. Le consensus politique concernant le conflit israélo-palestinien, les relations avec la Syrie, l'Iran, l'Arabie Saoudite, l'Égypte et les États-Unis, ainsi que la résistance armée menée par le Hezbollah a été ébranlé.

Les quatre dernières années marquées par des crises successives ont prouvé qu'aucun des deux camps ne détient une majorité populaire, communautaire ou parlementaire décisive, lui permettant de mener le pays dans la direction souhaitée.

Les relations avec la Syrie demeurent cruciales, surtout parce que ce pays constitue le seul accès terrestre aux pays arabes (le Liban n'ayant d'autres frontières qu'avec Israël et l'accès sur la Méditerranée). Cet équilibre très fragile et l'échec des tentatives de monopolisation du pouvoir expliquent pourquoi les autorités saoudiennes et syriennes se sont mises d'accord, avant le scrutin, sur la nécessité de reconnaître les résultats des élections, quel que soit le vainqueur. Cette attitude, qui s'inscrit dans un climat de détente régionale entre l'axe Syrie-Iran d'une part et les États-Unis, l'Arabie Saoudite et l'Égypte d'autre part, a été confirmée avec la visite positive de l'émissaire américain George Mitchell à Damas en juin, et avec l'amorce d'un dialogue entre les États-Unis et la Syrie.

Vers une entente régionale ?

Les acteurs politiques libanais, et leurs alliés étrangers, ont récemment montré une volonté de conciliation.

Le camp gouvernemental a fait preuve d'ouverture envers l'opposition. Contrairement à ses positions depuis plus de trois ans, Saad Hariri refuse de



discuter du désarmement du Hezbollah parce que ce sujet « risque d'attiser les divisions au sein du pays ». Son entourage a même laissé entendre qu'il serait prêt à fournir des garanties à ce sujet pour rassurer le Hezbollah. Pressenti comme premier ministre, Saad Hariri dit être prêt à visiter la Syrie pour normaliser les relations avec Damas, un geste impensable il y a quelques semaines, surtout qu'il avait accusé la Syrie d'être impliquée dans l'assassinat de son père, Rafic. De plus, son allié, M. Joumblatt, connu pour ses attaques très violentes contre Damas, continue d'adopter un ton plus conciliant avec la Syrie et le Hezbollah.

De son côté la Syrie, qui appuie le principal parti d'opposition (le Hezbollah), a indiqué qu'elle ne s'oppose pas à la désignation de M. Hariri au poste de premier ministre, tout en affirmant être prête à le recevoir en visite officielle.

Les discussions concernant la présence de l'opposition dans le futur gouvernement sont bien amorcées. Le nombre de sièges et les conditions de participations sont au menu. Si ce scénario se concrétisait, cela voudrait dire que le nouveau gouvernement serait le fruit d'une entente entre Libanais, mais aussi entre la Syrie, l'Arabie Saoudite, l'Iran et les États-Unis.

Au Liban, les joueurs sont presque toujours les mêmes, et la fragilité de l'équilibre entre les différents acteurs régionaux ne fait qu'accroître la fragilité du pays.